SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ & ENVIRONS

RUCHER ECOLE – 20 route de Flanville – 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE

Courriel : contact@apiculture-metz.fr
Site Internet : https://www.apiculture-metz.fr

Compte rendu
Réunion du comité le 04 Mars 2022
Lieu : Rucher Ecole Ogy-Montoy-Flanville

Etat des présences : 13 membres sur 17 (1 membre excusé, 3 membres absents)

MEMBRES DU COMITE D'ADMINISTRATION					
Nom Prénom		**Fonction**	**Présents**	**Excusés**	**Absents**
1	ARUS Olivier	Président	X		
2	ALTET Olivier	Vice-Président pôle Formation	X		
3	DACQUAY Yann	Vice-Président pôle Partenariats	X		
4	PETIT Jean-Claude	Vice-Président pôle Production	X		
5	SPRUNCK René	Vice-Président pôle Ecole & Miel	X		
6	FABISIAK Alain	Trésorier	X		
7	RICHIR Eddie	Secrétaire	X		
8	HOCHARD Roger	Trésorier adjoint	X		
9	ZUCCA Anne-Marie	Secrétaire adjointe	X		
10	CLAUSSET Martine	Assesseur			X
11	DI FANT Bernard	Assesseur			X
12	GAL Philippe	Assesseur	X		
13	KLARA Daniel	Assesseur			X
14	KUKONYA Alexis	Assesseur	X		
15	LAMBINET Francis	Assesseur	X		
16	FAVROT Patrick	Assesseur		X	
17	STAEBLER Jean-Yves	Assesseur	X		

Ordre du jour

Intervention du Dr Jean François Valade 2

Financement des frais de fonctionnement du Rucher Ecole 2

Recensement des propositions de noms pour la future association 2

Intervention du Dr Jean François Valade

Objectif : Rappel quant à l'utilisation des seringues auto injectables d'adrénaline

- Rappel des risques liés aux piqures d'hyménoptères ;
- Rappel des différentes manifestations des signes d'allergies ;
- En cas de doute appeler le 15 ;
- Placer la victime en position couchée, jambes surélevées ;
- Injecter l'adrénaline sur le dessus de la cuisse, au besoin à travers le pantalon ;
- Respecter la règle des **trois 10** : tenir la seringue à **10** centimètres de la cuisse et piquer, maintenir l'injection pendant **10** secondes et masser la zone d'injection pendant **10** secondes.

Financement des frais de fonctionnement du Rucher Ecole

Rappel des points validés lors du précédent CA :

- Il reste au syndicat à peine plus d'1 € sur l'actuelle cotisation ;
- Il faut financer de façon pérenne une nouvelle dépense d'environ 3000€ par an ;
- Cette dépense est liée au paiement des charges du bâtiment (après en avoir été exonéré par la Mairie pendant 5 ans) ainsi qu'au paiement du ménage du bâtiment ;
- **Le financement de la dépense nouvelle devra se faire sur la base d'une recette pérenne ;**
- Le CA a validé le maintien de la gratuité des visites des scolaires et autres visiteurs ;
- Le CA a validé que les recettes du miel sont aléatoires et couvrent globalement les dépenses liées à l'activité apicole ;
- Le CA a validé que les recettes liées aux stagiaires sont aléatoires et constituent une réserve de sécurité ;
- Le président demande au CA d'autoriser le trésorier à proposer à la prochaine AG une augmentation de cotisation de 15€ ;
- 11 voix pour – 1 voix contre et une abstention.

Recensement des propositions de noms pour la future association

5 noms ont déjà été proposés :

- Association apicole de Metz et environs ;
- Association apicole du Pays messin ;
- Association des apiculteurs du Pays messin ;
- Cercle culturel des amis des abeilles ;
- L'abeille du pays messin ;

Actions :

Recensement des propositions complémentaires : celles et ceux qui veulent faire une proposition peuvent m'envoyer leur(s)s idée(s) par mail o….a...@.....com jusqu'à jeudi 10 mars inclus.
Passé ce délai, je vous proposerai de voter pour exprimer votre choix et vous exposerai les modalités de vote.
Nous retiendrons dans l'ordre décroissant les 3 noms ayant recueilli le plus de suffrages, dans l'hypothèse où le choix N°1 existerait déjà (notre avocat aura accès à la base des associations), de même si le choix N°2 existe déjà.